

a pour devise: "Par les Français, pour les Français".

Moyennant un sou par franc et par mois, le capital est garanti, c'est-à-dire qu'en cas de décès tout ce que l'on a versé est remboursé aux héritiers.

Une part coûte 1 franc par mois, 12 francs par an, 120 francs au bout de 10 ans. Dix parts, qui sont le maximum réservé à chaque sociétaire, coûteront 1,200 francs.

Au bout de dix ans, on n'a plus rien à verser et l'on touche la rente jusqu'à sa mort.

Le devise de la "Colonisation française" est la même que celle adoptée au Canada: "Le Canada aux Canadiens".

Cette œuvre-sœur fondée par les Prévoyants de l'Avenir permet au travailleur courageux sans capital de devenir colon, cultivateur, fermier à l'aide du capital collectif amassé par les travailleurs économes.

Les uns deviennent rentiers tout en permettant aux autres de devenir propriétaires fonciers.

Pourquoi ne ferions-nous pas aussi bien que nos cousins de France?

Le Canada aux Canadiens ! L'ouvrier des villes se faisant des rentes en fournissant à l'ouvrier de la terre l'argent qui lui manque pour coloniser utilement et rapidement !

L'œuvre est belle, facile à réaliser pour peu que le gouvernement provincial s'y prête quelque peu.

Nous reparlerons bientôt de ce mode de colonisation par la mutualité.

L. de M.

Avis important

AVIS est par le présent donné que tout sociétaire ayant des arrérages de contributions envers la Caisse Nationale d'Economie ou à la Caisse de Remboursement et désirant conserver ses droits et privilèges dans l'une ou l'autre de ces deux Caisses, devra effectuer le paiement de ces arrérages au Bureau Principal ou dans les sections, avant le 31 décembre ;

Et que tout percepteur ayant en mains ou qui recevra des contributions pour la Caisse Nationale d'Economie et pour la Caisse de Remboursement doit faire rapport détaillé au Bureau Principal d'ici à l'Épiphanie (6 janvier 1905) afin que ces montants apparaissent dans le bilan de l'année courante.

Par ordre,

LE BUREAU DE DIRECTION.

Nos organisateurs

La Caisse Nationale d'Economie, qui a su depuis ses débuts s'attacher des représentants auxquels elle doit beaucoup de son succès, désire, à la fin de cette année, faire connaître au public quelques-uns de ses plus anciens organisateurs.

MM. J.-E. Pinault et Adélarde Bellemare, depuis 1899, ont travaillé avec ardeur au développement de notre Société et tous nos percepteurs connaissent avantagusement ces actifs propagateurs qui ont chacun à leur crédit, comme preuve de leur bon travail, de nombreuses et florissantes sections